

Association Mains libres

101 rue Rambuteau (Terrasse Lautréamont) 75001 Paris

www.mainslibres.asso.fr - 09 54 82 91 28

Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2009

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Mains libres s'est tenue le mercredi 24 juin 2009 de 18h45 à 20h 20 à la Maison des Associations du 1^{er} (101 rue Rambuteau 75001 Paris)

Ne peuvent participer à l'AG que les adhérents à jour de leur adhésion pour 2009.

Pour les personnes qui ne peuvent être présentes, l'enregistrement des procurations au nom d'un adhérent de leur choix est également effectué à l'entrée (chaque membre ne pouvant recevoir que 2 procurations au maximum).

Présents

Françoise ABA, Nicholas ATKINSON, Dramane BARO, Lionel BATERMAN, Emily BLAKE, Bernard BLOT, Laurent BOULLEY, Élisabeth BOURGUINAT, Yolaine BOUVIALA, René BROUSSE, Van Khoa BUI, Frédérique COLSON, Valérie DANO, Yves DEVELON, Thérèse DONEAUD, Bernard DUBOIS, Philippe DUPAGNE, Richard FLEURY, Drahamani GARY, Georges GAZUA, Ludovic GENTY, Héléne GEROYANNIS, Stéphane GOURVELLEC, Chantal GUERRÉ, Lise JAFFRE, Jeanne KALT, Maie-Thérèse LIONNET, Philippe MAHIN, Frédéric MANTUILA, Martine MARTIN, Paul MAZERAND, Jean-François MICHEZ, Félix MONTES, Patricia NOTH, Sophie PAPIEAU, Pierre PERRET, Stéphane POLLET, Jean REDEUIL, Bruno RENÉ-BAZIN, Thi RICHEZ, Frédéric ROSIN, Christian ROTH, Anne RUSCIO, Anne SARFATI, Marie-Ange SCHILTZ, Clément SEGRET, Michel THERAUD, Fabrice THIEBERT, François VASTEL, Dusan VORATOVIC.

Représentés

Géraldine ANDRÉ, Marcel APELOIG, Michelle BOISSON, Isabelle CHANAL, Emmanuel COCHER, Sébastien DJOUKAM, Aurélie FUCHS, Loïc GUEDON, Alexis JEAN, Anne-Sylvie LAURENT, Charles UD, Christophe LEMERY, Florence LEVILLAIN, Véronique LILE, Christophe LOUIS, Michel MORIN, Paulette MORIN, Patrick ROBURIN, Jacqueline ROSSI, Anthony SHARPE, Joëlle SICAMOIS, Hugues TEMPLIER, Adel YAHIA.

Nombre de présents : 50

Nombre de représentés : 23

Total des votants : 73

Nombre d'adhérents au 24 juin 2009 : 121

Note (rajoutée après la tenue de la réunion) : la différence entre le nombre total de présents et celui annoncé lors de la réunion vient du fait de personnes arrivées après cette annonce. Une personne présente n'a pas voulu participer aux votes. La différence entre le nombre de votants au moment du vote et celui des votants potentiels vient d'une erreur constatée lors de la rédaction de ce procès-verbal : une personne qui avait donné un pouvoir était finalement présente. A l'examen des résultats, cette voix « de plus » n'entraîne aucune modification du résultat des votes.

La séance est ouverte à 18 h.45

Elisabeth Bourguinat, présente l'ordre du jour. Aucun point supplémentaire n'est proposé.

1) Rapport moral depuis l'assemblée générale de février sur le fonctionnement de la bagagerie

Elisabeth Bourguinat, présidente, présente le bilan.

Globalement, il est très positif. Les élus de droite et de gauche nous soutiennent et souhaiteraient voir se développer d'autres bagageries.

Le stand équitable, tenu par une équipe d'adhérents sur le marché du dimanche matin, fonctionne depuis plus d'un an maintenant, permet à quelques volontaires d'avoir une petite activité économique et de tisser des liens sociaux, et fait connaître la bagagerie. Il y a eu une petite menace récemment de la part de deux ou trois autres commerçants du marché, qui étaient semble-t-il jaloux de notre emplacement et du fait que nous ne payons pas de taxes. Mais un coup de téléphone à l'Hôtel de Ville de Paris a suffi à régler le problème. Mme Cohen Solal (PS, adjointe à la Mairie de Paris en charge du Commerce) et Mr Legaret (UMP, Maire du 1^{er}) se sont déplacés sur le marché et ont dit qu'il n'était pas question que le stand soit remis en question.

Elisabeth Bourguinat est un peu rassurée pour le nouveau local. Nos correspondants à l'Hôtel de Ville s'en occupent, ils cherchent, regardent les surfaces, etc... Ils semblent avoir bien intégré que le local doit être situé dans le quartier des Halles. Au cas où un local vraiment adapté ne serait pas trouvé d'ici la démolition, Elisabeth leur a suggéré une solution temporaire. Il s'agirait d'une partie du restaurant Pavillon Baltard (situé rue Coquillière) qui appartient à la Ville mais qui, pour l'instant ne fonctionne pas et ne rouvrira probablement pas tant que les travaux du jardin ne seront pas terminés. L'interlocutrice d'Elisabeth a admis qu'en effet, cela pourrait constituer une solution de secours, moyennant des aménagements pour mettre ce local en sécurité.

Le bilan financier est également positif. Patrick Roburin, le trésorier s'excuse, il n'a pu être là mais il nous fait savoir que les comptes sont excellents. En plus les perspectives sont bonnes : nous n'aurons pas de problème au moment du déménagement. Il y a déjà la promesse d'un don très substantiel de la part d'une fondation pour nous aider à nous installer. Il n'y a jamais aucune difficulté pour l'investissement, seules les dépenses de fonctionnement sont un peu plus difficiles à mobiliser.

Le bilan social est aussi très positif. Actuellement, les 50 casiers sont occupés, preuve de l'utilité de la bagagerie.

Van Khoa Bui, Laurent Boulley, Lise Jaffre, Richard Fleury, Chantal Guerré ont trouvé un hébergement ou un logement. Certains, comme Fabrice Thiébert, ont retrouvé du travail et un logement.

Récemment, la fréquentation a un peu fléchi et les recrutements ont été un peu plus rares. En raison du départ de Charles Lavaud, notre correspondant Aux Captifs et de quelques petites tensions avec La Maraude, il a y eu un peu de flottement avec nos partenaires associatifs.

Parmi les quatre associations partenaires de l'an dernier :

- *La Soupe St Eustache* a manifesté sa volonté de continuer à faire partie du CA
- *Les Enfants du Canal* aussi ils car veulent maintenir le contact

- *La Maraude d'Emmaüs* : Miguy Leste tient à rester dans le CA, elle s'est engagée à y venir en personne après avoir interrogé sa directrice.
- *Aux Captifs La Libération* : Charles Lavaud ne sera pas remplacé avant le mois d'août. Françoise Aba va faire appel au Père Gilles Hétier. Si nous n'avons pas de représentant pour cette association dans l'immédiat, nous pouvons donner au CA la possibilité de « régulariser » ultérieurement.

D'autres associations ont été récemment ou vont être contactées

- *La Croix Rouge* ne peut pas, selon son statut, entrer dans le CA d'une autre association. Mais la responsable de Paris Centre (Marie Pertriaux) est d'accord pour envoyer des usagers qui résident aux alentours immédiats des Halles et qu'ils rencontrent au cours de leurs maraudes. Si cela fonctionne bien, on pourrait ensuite passer une convention avec eux et la faire valider par la Ville.
- *Les Restos du Cœur* vont être rencontrés pour la même démarche, en août : nous aurions affaire aux maraudeurs qui interviennent au centre de Paris ; il semble que le suivi social qu'ils assurent soit d'excellente qualité.
- Eric Veillon a parlé de *La Péniche de l'Ordre de Malte*. Cette association offre un hébergement de six mois aux gens salariés. Elisabeth va également les rencontrer au mois d'août.

Ces nouveaux contacts vont permettre d'élargir le réseau des associations partenaires : même si tous ne rentrent pas au CA (il n'y a de toute façon que 4 sièges pour le collège des associations), cela ne nous empêche pas de travailler en partenariat avec eux, à condition bien sûr de le faire en accord avec la Ville.

Nous voulions une inclusion des adhérents SDF dans le quartier, nous voulions changer le regard sur les SDF. C'est réussi !

Un rapide point sur les actions passées :

- Pour le vide grenier, il faudrait plus de volontaires, surtout des ADF, afin que le stand soit tenu de façon plus paritaire.
- Le Jardin extraordinaire ne pourrait pas avoir lieu sans les volontaires de ML qui participent à l'installation, la décoration, les stands, le spectacle, la sécurité, le rangement,... Là aussi, il faudrait cependant plus de volontaires pour tenir les stands de ML destinés aux enfants (Chamboule-tout et pêche aux canards). Chantal indique à quel point ils ont eu du succès.
- La fête pour les 2 ans de Mains Libres a été un succès. La salle ne pouvait contenir que 100 personnes, certains n'ont pas pu entrer, mais les appréciations étaient extrêmement positives.
- La projection du Film Versailles à St Leu, organisée par Philippe Dupagne, a été suivie d'une discussion entre le réalisateur venu soutenir Philippe et l'assistance composée de gens de la paroisse et d'adhérents de ML.

Les prochaines échéances :

- ML est organisatrice d'un nouveau concours de pétanque le 20 septembre 2009.
- Selon Patrick Roburin, il est possible que ML ait, cette année encore, la responsabilité du vestiaire du Bal de la Bourse : à confirmer.

- Un groupe d'adhérents envisage de poursuivre le projet de théâtre, pour monter une nouvelle opération éventuellement au moment où nous aurons trouvé notre nouveau local.

Toutes ces activités ne doivent pas masquer l'effort principal de cette année qui devra être centré sur le nouveau local.

Elisabeth Bourguinat fait le constat d'une très bonne ambiance dans les permanences ; actuellement, le lieu est paisible.

Les deux réunions de formation des bénévoles, organisées par Françoise Aba, Jean Redeuil et Hugues Templier, ont été un moment de cohésion pour l'association. A l'origine, destinées surtout aux nouveaux bénévoles, elles ont profité à tous. Elles ont permis de faire le point sur ce qu'il faut faire au cours d'une permanence, mais aussi de mieux se connaître. Ce fut particulièrement utile pour les ADF qui ne font qu'une permanence et de ce fait, ne connaissent pas tout le monde. Tout le monde s'accorde sur le fait que l'expérience est à renouveler.

Richard Fleury propose d'organiser des sorties : il va créer, avec Chantal Guerré, Stéphane Gourvelec, Thérèse Doneaud, et Yolaine Bouviala, un groupe de travail qui fera des propositions au CA.

Philippe Dupagne transmet les compliments de l'équipe venue filmer à la bagagerie ; le montage est en cours et ils vont nous envoyer un pré-montage. Ils ont été vraiment très, très contents, ils n'avaient jamais trouvé un accueil aussi chaleureux de la part d'un groupe de SDF.

2) Examen des « questions – suggestions – critiques » déposées à l'avance par les adhérents dans la boîte à idées de la bagagerie, envoyées par courrier ou soumises pendant l'AG.

1^{ère} demande

- Un cahier/classeur qui contienne les adresses de références utiles dans le quartier (sécurité sociale, centre de soins...). Stéphane Pollet, Christian Roth et Bernard Blot veulent bien établir la liste sous forme papier assortie d'un plan du quartier indiquant les lieux référencés. Ce plan sera affiché dans la bagagerie. Bernard Blot propose d'intégrer ces informations à celles parcellaires qui déjà sont sur le site ML. Pendant les vacances, il faudrait faire une information spéciale pour l'été, avec ce qui reste ouvert.

2^{ème} demande

- Les permanents devraient mieux faire respecter le règlement intérieur. En particulier, l'usage de la salle d'ouverture des sacs et l'interdiction pour un usager de passer derrière la table située devant l'entrée de la salle des casiers. Ce n'est pas aux autres usagers de demander de ne pas occuper la salle d'ouverture des sacs trop longtemps ou de s'en servir comme d'un salon.

3^{ème} demande

- M. M. demande l'organisation d'une conférence-débat sur le droit des personnes, droit à l'image, le respect de la vie privée, l'usage des informations personnellesElisabeth Bourguinat rappelle qu'après décision du CA, plus aucune photo ne

peut être prise sans autorisation de la personne photographiée. Martine proteste en disant que les droits des personnes ne sont pas toujours respectés et que les atteintes à la vie privée sont condamnables par la loi : « En tant que SDF, il ne nous reste plus rien que notre vie ». Des visiteurs posent des questions tellement indiscrettes que cela devient déstabilisant. Philippe Dupagne intervient dans le même sens, certaines associations rentrent dans la bagagerie et posent des questions aux personnes présentes. Il s'avère alors qu'une équipe qui se dit de St Merri vient régulièrement le mardi soir, apporte des sandwiches et pose des questions. Personne ne sait très bien qui ils sont. Les suppositions vont bon train : paroissiens, gens des captifs, bénévoles, professionnels, ouailles d'un prêtre italien, membres d'une association de bénévoles qui n'ont pas de locaux,... Quelqu'un dans la salle signale qu'une secte protestante américaine se trouve derrière l'Ecole St Merri. Marie-Ange Schiltz rappelle que, pour chaque visite et a fortiori pour des visites régulières, une demande doit être introduite auprès du CA précisant le but de la visite. Jeanne Kalt approuve, seuls les adhérents sont admis dans la bagagerie, les autres doivent avoir une autorisation spéciale. Laurent Bouley s'engage à leur demander qui ils sont et à les renvoyer vers la présidente. Philippe Dupagne ajoute qu'ils viennent nombreux.

4^{ème} demande :

- Autonomie de Mains Libres par rapport à Accomplir, en particulier en ce qui concerne la position d'Accomplir contre l'extension des terrasses de restaurant : cela peut entraîner un problème de travail pour les adhérents SDF de Mains Libres qui peuvent espérer trouver du travail dans ce secteur, et par ailleurs ML ne veut pas être associé à une image négative de destructeur de commerce et d'artisanat. Elisabeth Bourguinat souligne que ML est géré par un CA qui est complètement autonome. C'est vrai qu'il y a beaucoup de gens d'Accomplir parmi les bénévoles, mais il n'y a que 4 membres d'Accomplir parmi les membres du CA sortant sur 18 membres. Jeanne Kalt, membre du CA qui ne fait pas partie d'Accomplir, atteste que dans les réunions, jamais Accomplir n'intervient ni n'est cité autrement que lorsqu'il y a une coopération qui est programmée entre les deux associations.
- Par ailleurs, Elisabeth Bourguinat précise pourquoi Accomplir mène une bataille contre le débordement des terrasses : l'association ne se bat pas contre les terrasses mais contre les abus. La terrasse de la pizzeria Enio, par exemple, était totalement illégale (la Ville de Paris a gagné en première instance et en appel contre le restaurateur) et son implantation mettait des vies en danger, car les pompiers avaient signalé que depuis sa construction, ils ne pouvaient plus accéder avec la grande échelle à la rue de la Ferronnerie. Elle ajoute que si on tolère la création d'emplois sur des activités ou des outils de travail qui sont eux-mêmes illégaux, on peut être amené à justifier des activités comme la vente de drogue. Enfin, il semble que globalement le secteur de la restauration soit plutôt en demande de mains d'œuvre, donc les personnes qui ont perdu leur emploi devraient parvenir à en retrouver.

5^{ème} demande

- Chantal Guerré intervient en rappelant qu'elle propose depuis longtemps de constituer une vidéothèque pour les lecteurs personnels des SDF, les nuits sont longues l'hiver dans la rue. Elisabeth Bourguinat lui suggère de constituer un groupe de travail sur le sujet avec Fabrice Thiébert et Martine Martin qui se portent volontaires.

3) Le planning

Jean Redeuil a travaillé sur le planning pour juillet et août : il manque des volontaires pour faire les permanences de l'été. Tout va se passer par mail, les réponses seront à adresser à Jean Redeuil.

4) Le vote

Bernard Dubois donne les chiffres des présents, représentés et adhérents: 48 présents et 23 représentés soit un total de 71 présents ou représentés sur 121 adhérents

Elisabeth Bourguinat rend hommage aux 4 personnes « piliers » de l'association : Bernard Dubois (maître en organisation, administration, représentation), Jean Redeuil (efficace, fiable et discret), Philippe Dupagne (homme de paix et de médiation) ; Frédéric Rosin qui a, en très peu de temps, pris des responsabilités importantes dans le fonctionnement de l'association (fournitures, maintenance, informatique notamment).

Ensuite, elle remercie :

- Drahamani Gary, un des fondateurs de ML, ancien usager désormais compagnon d'Emmaüs qui fait l'effort de revenir faire des permanences mais qui ne se représente pas
- Chaudory Shopon, un permanent extrêmement dévoué qui assure des permanences mais qui, par manque de temps, ne se représente pas.
- Fabrice Thièbert, ancien usager qui a retrouvé un logement et du travail et continue à venir régulièrement et à donner son avis au sein du CA.
- Laurent Bouley qui a assuré l'aspect sécurité hygiène de la bagagerie et la surveillance du Jardin Extraordinaire 2009 et ne peut pas se représenter compte tenu de sa nouvelle charge de famille.
- Béatrice Couvidoux, ancienne usagère, qui revient de temps en temps et n'a pas souhaité se représenter
- Les Enfants du Canal avec de petits soucis quant à leur présence au CA sachant que cette association a offert et peut encore offrir des possibilités de logement à plusieurs de nos adhérents.
- Rachid Cherfi d'Emmaüs qui est parti au Bois de Vincennes et a fait des témoignages très élogieux pour le bilan de ML ; nous avons du mal à trouver quelqu'un pour lui succéder au CA dans l'équipe des maraudeurs.
- Gérard Seibel, de la Soupe St Eustache, fidèle parmi les fidèles
- Charles Lavaud longtemps notre correspondant « Aux Captifs La Libération » est maintenant parti aux Enfants du Canal

Enfin parmi les ADF, elle rappelle rapidement les rôles de Patrick Roburin comme trésorier, Marie-Ange Schiltz en tant que secrétaire, Bernard Dubois comme vice président, Françoise Aba comme responsable du dossier de presse et des relations avec d'autres associations, Jeanne Kalt comme personne ressource sur les conflits et enfin Elisabeth Bourguinat comme présidente.

Les nouveaux candidats : un document les présentant avec leur photo a été envoyé à l'avance à tous les adhérents. Ceux qui sont présents se font connaître à l'appel de la Présidente pour que tout le monde puisse repérer de qui il s'agit.

Le collège « associations »

L'assemblée accepte le vote à mains levées pour les associations

- La soupe St Eustache, Gérard Seibel : contre 0, abstention 0 ; accepté à l'unanimité
- Enfants du canal, Charles Lavaud : contre 2, abstention 1 ; accepté
- La Maraude d'Emmaus, Miguy Leste : contre 7, abstentions 2 ; accepté

L'AG vote sur le principe de l'acceptation d'une autre association par le CA sans en référer à une nouvelle AG

Vote : « Le CA peut prendre la décision d'adjoindre au CA une association sans qu'il y ait le besoin de réunir une nouvelle AG » : contre 2, abstention 0 ; accepté

Bernard Dubois explique les votes pour les collèges SDF, Anciens Usagers et ADF. Le vote sera organisé à bulletins secrets en 2 fois : d'une part un vote concernant les collèges SDF et Anciens usagers et d'autre part un vote pour le collège ADF. Il précise que pour le premier vote il y a autant de candidats que de sièges à pourvoir. Chacun peut rayer des listes le nombre de candidats qu'il veut.

Élisabeth Bourguinat présente tous les candidats.

Les collèges SDF et Ancien usager

Résultats des votes

Collège SDF : 73 votants dont 1 nul, 72 valablement exprimés

Pascal Lodin	52 élu
Chantal Guerré	60 élue
Francois Vastel	61 élu
Frédéric Rosin	65 élu
Philippe Dupagne	65 élu
Jean Redeuil	67 élu

Collège Ancien usager : 73 votants dont 1 nul, 72 valablement exprimés

Fabrice Thiébert	47 élu
Van Khoa Bui	64 élu

Pour le vote du collège ADF où il y a 7 candidats pour 6 sièges, Bernard Dubois précise qu'il faut rayer au moins un nom (on peut en rayer plus) sous peine que le bulletin soit considéré comme nul.

Le collège ADF

Résultat du vote :

ADF : 74 votants dont 2 nuls, 72 valablement exprimés

Françoise Aba	32 non élue
René Brousse	46 élu
Bernard Dubois	54 élu
Jeanne Kalt	56 élue
Marie-Ange Schiltz	59 élue
Patrick Roburin	62 élu
Elisabeth Bourguinat	66 élue

La séance est levée à 20 h. 20

A l'issue de l'Assemblée, un pot amical a été offert. Après une pause d'une demi-heure, le CA nouvellement élu se réunit pour procéder à l'élection des postes de responsabilités.

Elisabeth BOURGUINAT
Présidente

Marie-Ange SCHILTZ
Secrétaire